

Velay Athlétisme – Projet associatif

I. État des lieux

Velay Athlétisme est un club d'aujourd'hui environ 250 licencié.es, composé d'une école d'athlétisme (éveils à minimales), d'un pôle piste compétition, d'un pôle hors stade compétition et d'un pôle hors stade loisir. Ces deux derniers sont aujourd'hui les plus importants en termes de nombre de licencié.es et de résultats.

Le club est issu de la fusion après la Seconde Guerre mondiale de deux clubs pour créer l'Union Athlétique du Puy (UAP), qui a pris le nom en 2000 de Velay Athlétisme. Celui-ci a connu dans son histoire de grands champions, le premier étant Charles Massot qui a donné son nom au stade, et champion de France de 5000 m dans les années d'avant-Première Guerre mondiale. Ont suivi à des intervalles plus ou moins éloignés, René Mondillon, Karine Herry, Etienne Diemunsch, Patrick Bringer, Julien Rancon, Raphaël Bénézit, Valérie Bonnet, Audrey Audiard, Louis Michel...

La partie piste du club est aujourd'hui dans une phase de reconstruction, et ce moment s'inscrit dans une histoire longue ponctuée de cycles de progression lente puis de déclin soudain. Elle a dans le passé toujours connu des phases prolifiques, notamment au début et à la fin des années 90 où plusieurs athlètes formés au club ont participé à des championnats de France jeunes et élite. Mais elle a aussi connu régulièrement des phases de sommeil, ce qui fait que le club est aujourd'hui à un niveau faible pour sa partie piste.

Cette irrégularité s'explique par deux facteurs majeurs : le manque d'encadrants, qui a conduit ceux qui se sont investis à s'épuiser puis à abandonner, et un réservoir d'athlètes insuffisant dû à un ancrage territorial de faible intensité, une image du même ordre et à une concurrence forte des autres sports, football en tête. Sous l'impulsion du précédent président et de l'actuel, la priorité du comité directeur du club est désormais de retrouver une structure solide, pérenne et capable de former des athlètes et avec un ancrage territorial pour développer la pratique de l'athlétisme sur l'ensemble du bassin du Velay.

La principale force du club est aujourd'hui son excellent niveau d'athlètes dans la filière hors stade, sur des distances allant du 5 km au marathon, avec également de très bons traileurs et coureurs de montagne. Tous les ans, des membres du pôle hors stade se qualifient pour des championnats de France de cross, de 10 km, de course de montagne ou encore de kilomètre vertical.

La volonté du club de recourir à un emploi temps plein pour son pôle piste témoigne d'une triple ambition forte : augmenter son nombre de licencié.es, prendre une place plus importante dans le paysage sportif local, obtenir des résultats au niveau régional et national.

C'est aussi une prise de risques importante : les ressources du club proviennent principalement de deux sources de financement qui sont aujourd'hui trop peu importantes : les subventions publiques des collectivités locales, Communauté d'Agglomération en tête, et les licences. Le constat est similaire en ce qui concerne les partenaires privés, qui sont en nombre suffisant mais qui versent une participation trop faible à l'heure actuelle.

Pour les trois premiers aspects, l'augmentation du nombre de licencié.es, l'implantation locale et l'obtention de résultats sont primordiaux pour obtenir de plus gros financements et assurer la pérennité du poste qui est pour l'instant financé sur les fonds propres du club. Celui-ci représente pour l'instant un coût net important. À moyen terme (horizon rentrée 2024), le poste devra davantage s'auto-financer par les recettes supplémentaires engrangées et ne plus représenter un coût qui mettrait alors en danger les finances de l'association.

II. Plan d'actions

Le projet du club se décline en trois axes qui sont articulés autour d'une colonne vertébrale transversale et intrinsèquement liée à la réussite de ces trois priorités : celui de la construction d'un esprit club. Celui-ci est la condition de tout le reste dans une association : attachement, engagement, solidité d'une association, et avec les bénévoles comme ciment de la solidité de l'association. Cet esprit club doit se construire par trois grands moyens : le partage de moments en commun qui doivent permettre la rencontre entre adhérent.es, le partage d'expériences communes et la création de lien via des sorties ou des stages club, de l'événementiel (orgas, animations) ou encore des initiations communes (séance du vendredi soir). Cela passe également par des objectifs en commun pour créer une dynamique collective de club autour de réussites communes : interclubs, compétitions, défis, nouveau stade, gouvernance plus participative. Cela passe enfin par une identité commune forte (logo, maillot, communication externe) qui doit permettre de se retrouver autour d'éléments communs.

Le premier axe des actions du club est celui de la formation. De par la taille du territoire dans lequel il évolue, son niveau actuel de structuration, son budget et ses valeurs, le club peut trouver une force dans le statut de club formateur. Tout d'abord via le renforcement des partenariats avec les établissements scolaires pour être un acteur de référence et crédible dans le milieu de l'athlétisme dans le département pour les parents et les professionnels locaux, dans le but de développer la pratique de la discipline dans le bassin et de s'ancrer au sein du territoire du Velay. Cela passe également par une meilleure formation des entraîneurs, la création d'une culture athlétique, la constitution d'une culture de l'entraînement et de l'engagement dans sa pratique, et un renforcement de la structure pour permettre un cadre d'entraînement solide, stable et formé.

Le deuxième axe des actions du club est celui du rayonnement au sein de son territoire. L'athlétisme au sens large a un rôle à jouer : plus seulement en tant que discipline sportive, mais aussi en tant qu'élément moteur de la vie quotidienne, ainsi que pour son rôle sanitaire. Le confinement du printemps 2020 en a été une nouvelle illustration éclatante : courir est devenu un élément central du mode de vie de millions de Français, autant pour ses bienfaits que pour son image. Sport à la mode ou loisir pour urbains en mal de dépense physique, le « running » a en tout cas dépassé depuis bien longtemps le cadre des pistes et des clubs. Notre sport est devenu un phénomène sociétal.

Malgré son nom, notre club n'a aussi qu'une présence qu'encore très locale, qui se limite principalement au Puy alors que l'offre sur le bassin du Velay reste assez faible et segmentée. **Il faut donc gagner en présence. Cela passe par un déploiement et une implantation** dans de nouveaux territoires, via les établissements scolaires, les organisations (Chadrac, TGV, cross) et les événements (type AG). Cela passe aussi par une augmentation du nombre d'adhérent.es en allant recruter plus large et en maillant mieux le territoire. Cela passe également par un élargissement avec de nouvelles offres et de nouveaux liens avec des associations voisines. Cela passe enfin par une meilleure communication vers l'extérieur (presse, réseaux, site), par les résultats et par les tenues (footings, entraînements).

A titre d'exemple nous avons mis l'accent depuis deux ans sur nos liens avec le milieu scolaire : axe fort de la politique de formation et de rayonnement par les liens créés et à créer avec les établissements scolaires. Cela correspond également à un objectif de détection et de développement de la pratique dans les établissements, et notamment dans les milieux éloignés de la sphère d'action naturelle du club. La meilleure illustration est l'action d'initiation accomplie via le partenariat avec le collège Saint-Dominique du Monastier-sur-Gazeille, dans un milieu rural et avec des moyens limités mais avec une volonté forte et un potentiel de pratiquant.es importants. Cela a ainsi permis d'amener les élèves vers la pratique de l'athlétisme et une prise de licence, mais cela doit surtout permettre de démocratiser la pratique de l'athlétisme même dans des territoires éloignés.

Nous devons enfin grandir sportivement et replacer le club à un meilleur niveau dans la hiérarchie. Cela implique de former davantage nos entraîneurs en perfectionnant leurs connaissances, d'offrir un meilleur encadrement à nos athlètes de haut niveau. Cela passe également par un renforcement des liens entre les athlètes performants, les collectivités et les sponsors pour nouer des partenariats et offrir de meilleures conditions d'entraînement.